

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Nantes, le 6 septembre 2022

## **Transport à la demande en Mayenne**

## Réaction de la Région face au revirement de Titi Floris

Dans le cadre de l'exécution des services de Transport à la demande en Mayenne, dont le marché se terminait le 31 août, un accord entre la Région et la société Titi Floris avait été trouvé afin d'assurer la continuité du service. Or, Titi Floris est revenu aujourd'hui vers la Région en multipliant par quatre ses tarifs, contrairement à son engagement de maintenir ses prix avec une clause de majoration à +10% à partir de novembre. L'entreprise fait ainsi passer le coût du service de 100 000 € à 400 000 € pour la Région.

« Cette explosion tarifaire, qui est sans aucun rapport avec la prestation attendue, est inacceptable. La Région ne peut pas cautionner une posture qui consiste à profiter de la situation en pratiquant des prix hors norme dans une forme de chantage et à prendre en otage les usagers. L'attitude du dirigeant de Titi Floris n'est pas conforme à notre vision de l'intérêt général et nous n'engagerons pas la Région dans cette voie. » indique Roch Brancour, vice-président de la Région en charge des transports. « Je regrette profondément cette situation qu'engendre le retournement surprenant de cette entreprise qui compte pourtant de nombreux contrats avec la Région. Nous allons tout faire pour limiter au maximum l'impact pour les personnes qui utilisent ce service de transport à la demande en Mayenne et qui ne méritent pas d'être instrumentalisées de cette façon. »

La Région travaille d'ores et déjà à des mesures au cas par cas pour assurer dans les prochains jours les urgences prioritaires de transport à la demande, en particulier pour les personnes les plus en difficulté ou qui auraient des rendez-vous médicaux. Ce sera le cas dès la journée de demain 7 septembre

Par ailleurs, pour rappel, la société Titi Floris s'est déjà vue déboutée, jeudi 1er septembre, par le Tribunal administratif de l'ensemble de ses demandes dans le contentieux l'opposant à la Région des Pays de la Loire sur le marché de transport des élèves en situation de handicap en Mayenne.